

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à					
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir. } Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 21 Novembre.

M. de Mérode a été nommé, avant-hier, sénateur du département du Doubs par 395 voix contre 302 obtenues par M. Fernier.

Les deux concurrents avaient fait partie de l'Assemblée nationale. M. Fernier appartenait à la gauche, et presque à l'extrême-gauche. M. de Mérode, dont le nom seul dit les opinions profondément catholiques et libérales, siégeait au centre-droit. Ami personnel de la famille d'Orléans, il avait voté la Constitution du 25 février. C'est le souvenir de ce vote qui l'a fait triompher de son adversaire. On trouve, dans le département du Doubs, le sentiment de la liberté intimement uni au sentiment religieux.

Aux élections générales, M. de Mérode avait échoué. Sa nomination dans les circonstances actuelles prouve clairement combien est maladroite la guerre faite à l'Eglise par une partie des républicains.

Une autre élection a eu lieu dans la même journée d'avant-hier. M. Christophe, candidat républicain, a été nommé député à Valence (Drôme) par trois mille voix de majorité contre M. Monier de la Sizeranne, candidat bonapartiste qui se disait conservateur.

Nous lisons en ce moment avec une grande attention les dépêches de l'étranger et les feuilles parisiennes, qui peuvent le mieux nous éclairer sur la question orientale qui devient de plus en plus la grosse affaire du présent, et peut-être de l'avenir. La lumière ne se manifeste pas clairement, et le monde diplomatique s'agit dans une terrible incertitude.

Suivant le *Français*, organe de M. de Broglie, et à ce titre journal informé, on croit encore, sans nier la multiplicité et la gravité des symptômes défavorables, à la possibilité de régler d'une manière pacifique les difficultés.

Le *Journal des Débats* constate que nous sommes à ce moment où la situation va se déterminer et pencher enfin du côté de la paix ou du côté de la guerre. Est-ce la guerre qui est le plus probable? Nous ne voulons pas le croire, dit-il, mais il est certain qu'on se prépare de part et d'autre, avec le secret espoir que la paix en deviendra plus facile.

Cependant des paroles importantes sont prononcées. Le czar Alexandre a passé, le 15 novembre, une grande revue à Saint-Petersbourg, et, d'après les dépêches, il aurait dit aux officiers qui l'entou-

raient: « Messieurs, souhaitons le « meilleur succès au commandant « en chef. » Les dépêches ajoutent que ces paroles ont été couvertes de hourras unanimes, mais qu'aucune autre n'a été prononcée. Nous soulignons cette dernière phrase, parce qu'on avait presque annoncé un discours guerrier du czar, et qu'elle constate que ce discours s'est résumé en une phrase, d'une signification, à la vérité menaçante, mais qui n'engage pourtant pas sans retour la politique de l'empereur.

Que de part et d'autre on prenne des précautions matérielles, on le comprend. La Russie mobilise son armée, et s'empare militairement et politiquement de cette pauvre Serbie dont il reste si peu de chose; elle y maintient ce qu'il reste aussi de son armée; le ministre de la guerre serbe est envoyé en congé et il est remplacé par un officier de Tcherniaïeff; les officiers russes remplissent des fonctions jusque dans l'intérieur du palais du prince Milan. En revanche, les Anglais fondent des balles à Wolwich et se préparent à la guerre avec une étonnante activité. Soit! Augmentez les préparatifs de guerre, mais ne ruinez pas en même temps les moyens de conserver une paix qui est si désirable, et qui est encore possible.

Si la guerre vient à éclater, dit encore le *Journal des Débats*, l'histoire sera étonnée plus tard de découvrir, au milieu des grandes raisons qui auront pu l'amener, la quantité de petites raisons, de motifs d'amour-propre, de considérations mesquines qui auront précipité ce terrible événement. On sait combien les chances sont incertaines, et l'esprit le plus perspicace est insuffisant à pénétrer les suites, les conséquences, les résultats de l'ébranlement profond auquel l'Europe serait soumise, peut-être en vain, peut-être sans profit réel pour personne. C'est un cruel enjeu que celui de la guerre. Il se compose de la vie de milliers d'hommes et de la puissance des États qui semblent les plus prospères. Nous qui avons éprouvé les plus affreux hasards d'une guerre de mauvaise humeur, d'une guerre mal engagée, n'avons-nous pas le droit de rappeler aux autres notre expérience? Mais serait-il vrai que l'expérience ne profite jamais qu'à ceux qui l'ont subie?

Le *Temps*, qui a eu depuis le commencement de la guerre serbe, des informations remarquables par leur exactitude, est devenu le plus pessimiste de tous les journaux de

Paris, après avoir été l'un des plus optimistes. Nous lui empruntons l'article suivant, qui montre à quel point et par quels motifs il désespère de la paix :

La mobilisation d'une partie de l'armée russe est un fait grave. C'est un commencement d'exécution de la déclaration faite par le czar à Moscou. L'empereur Alexandre est décidé à intervenir à main armée en Turquie, pour y établir des réformes qu'il ne juge pas pouvoir être réalisées autrement; il est décidé à y intervenir seul au besoin, et il le déclare à la veille de la conférence, annonçant ainsi d'avance qu'il ne se soumettra aux décisions de celle-ci que dans le cas où elles seraient conformes à ses propres résolutions.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur le caractère fâcheux de cette attitude. A quoi sert une conférence si des résolutions lui sont dictées d'avance par l'une des parties? Si les autres puissances n'étaient pas animées du désir de faire un dernier effort pour maintenir la paix, elles pourraient se sentir grandement tentées de rester chez elles. On ne délibère pas utilement lorsqu'un des assistants commence par déposer un revolver chargé sur la table. Nous espérons bien que la conférence de Constantinople se réunira malgré tout, mais il faut s'attendre à voir la mesure de la Russie provoquer de la part des autres Etats des mesures semblables. On parle déjà d'une mobilisation de l'armée autrichienne, de la désignation des corps anglais qui seront envoyés en Orient si cela devient nécessaire. Voilà qui s'appelle traiter de la paix sous d'aimables auspices et dans des circonstances rassurantes!

La vérité est que la Russie ne veut pas la paix, avec la Turquie du moins. Elle est décidée d'avance à ne pas se contenter d'aucune des concessions de la Porte, mais à la traiter en puissance déchue. Elle entend lui imposer des réformes qui équivalent à une abdication de la souveraineté, et les lui imposer par la force.

Les résolutions auxquelles s'est arrêtée la Russie ne se sont pas annoncées seulement par le discours du czar à Moscou et par l'ordre de mobilisation d'une partie de l'armée; elles se trahissent tout aussi clairement par le programme que la Russie paraît devoir soumettre à la conférence. S'il est vrai qu'elle demande le désarmement de la population turque et la création d'une Bulgarie tributaire qui s'étendrait jusqu'à Andrinople, elle sait aussi bien que nous que ces exigences ne peuvent être acceptées par la Turquie qu'après une guerre dans laquelle celle-ci serait complètement défaite et réduite à merci.

Il semble donc que la guerre entre la Russie et la Turquie soit inévitable, puisque la Russie nous déclare qu'elle la fera dans tous les cas, seule ou en commun, avec ou contre le consentement des autres puissances. Là-dessus plus de doute. Quant à la question infiniment plus grave

de savoir si cette lutte entre les deux puissances s'étendra plus loin, cela dépend de l'attitude que va prendre l'Angleterre. L'Angleterre se croira-t-elle obligée de s'opposer par les armes aux desseins de la Russie, ou se bornera-t-elle, le cas échéant, à couvrir Constantinople? Mais, la guerre, l'Angleterre pourrait-elle la faire sans le concours de l'Autriche, et l'Autriche pourrait-elle prêter son concours sans être sûre des intentions de l'Allemagne? On le voit, nous touchons ici à des considérations où tout devient conjectural; une seule chose paraît hors de doute, et elle est déjà assez grave, c'est que la liquidation de la question d'Orient va commencer; de quelque manière, en effet, que tournent les événements, il paraît presque impossible que la Turquie puisse éviter le choc qui la menace, ou s'en relever.

La direction générale des douanes vient de faire paraître le relevé des importations et des exportations pour les dix premiers mois de 1876 comparés à ceux de 1875.

Les importations s'accroissent de deux à trois cents millions depuis le commencement de l'année. Les exportations diminuent, au contraire de deux cents millions environ. Il faut attacher peu d'importance à ce qu'on appelle la balance du commerce, mais il est difficile de ne pas reconnaître que l'augmentation des importations prouve, dans une certaine mesure, moins d'activité et de vigueur, quant à la production intérieure. D'un autre côté, la diminution dans les exportations prouve également que nos débouchés à l'extérieur se ralentissent.

Il ne faut cependant pas exagérer cette situation, ainsi que le *Moniteur universel* en fait l'observation. Elle se continue, depuis le commencement de l'année, sans beaucoup s'aggraver. Cette fluctuation économique présente d'ailleurs absolument les mêmes effets, non-seulement en France, mais encore à l'étranger et notamment en Angleterre. Elle tient donc moins à des causes spéciales à la France qu'à des causes Européennes. Mais c'est une raison de plus pour appréhender, au point de vue particulier du commerce et de l'industrie, les conséquences fâcheuses qu'entraînerait une guerre européenne. Aujourd'hui, où tous les marchés sont solidaires et vivent les uns par les autres, le premier effet des hostilités serait une véritable perturbation dans le monde des affaires.

Félicitons nous, par conséquent, d'avoir un gouvernement qui n'obéira à aucune pensée belliqueuse. Sans doute, nous souffrons des craintes de guerre qui paralysent tout en

Turquie et en Russie, et qui atteignent déjà l'Angleterre; mais nous sommes incontestablement le peuple d'Europe dont les affaires sont les meilleures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 16 novembre.

Après un débat très irritant, dans lequel les députés bonapartistes n'ont cessé de provoquer la violence et le trouble, la Chambre a cassé l'élection de M. du Demaine, député légitimiste nommé à Avignon au mois de février dernier. En outre, elle a renvoyé le dossier résultant d'une longue enquête au ministre de la justice pour faire ce qu'il appartiendra en fait de poursuites.

On sait notre opinion sur ce système d'invalidation. La conduite de la Chambre à cet égard est empreinte d'injustice et de passion. Toutefois, dans cette circonstance, la majorité pour casser l'élection a été considérable, 341 voix contre 153. Il est probable que, sans tout le tapage qu'ont fait les bonapartistes en faveur du député légitimiste, ce dernier aurait obtenu un plus grand nombre de suffrages; car la vérité est que dans le département de Vaucluse, l'exaltation est telle que les torts électoraux des partis sont à peu près égaux.

Le fait qui a produit la plus vive impression contre M. du Demaine, est celui-ci : M. Doncieux, ancien préfet d'Avignon et patron ostensible de la candidature légitimiste, détruisit un grand nombre de papiers en apprenant sa révocation.

Voici d'après le *Journal des Débats* quelques détails de la séance :

Dès qu'un instituteur public ne se prêtait pas avec un empressement absolument servile à faire la corvée de courrier électoral, il était brisé comme verre. M. Doncieux disait aux inspecteurs d'académie : « Otez à celui-ci 300, à celui-ci 200, à celui-ci 400 fr. de traitement ! »

La déposition du recteur, M. Zévort, en fait foi. Voilà au moins un honnête homme qui couvrait son monde et défendait de son mieux les modestes et laborieux serviteurs de l'instruction primaire.

Au moment où le portrait de M. Doncieux était en train de s'achever, et où la Chambre s'indignait, comme d'une nouveauté, en apprenant qu'il avait mis le feu derrière lui pour couvrir sa retraite et que les cartons de la préfecture étaient vides quand il partit, il entra dans la tribune du Sénat quelques sénateurs, M. Buffet, M. de Broglie, M. Depeyre. Un certain nombre de députés ne résistèrent pas au plaisir de s'assurer par leurs propres yeux de la physionomie qu'ils pouvaient avoir en écoutant l'histoire authentique des opérations électorales de M. Doncieux. D'autres membres à droite ont

aussitôt voulu leur en faire un crime ou du moins leur en reprocher l'inconvenance. M. Paul de Cassagnac, gentilhomme plus accompli que tout autre, s'est écrié que le président ne présidait pas, et il a, à la fin, forcé M. Lepère à le rappeler à l'ordre. Il était impossible qu'il ne répondît pas qu'il s'en honorait, — il n'y manque jamais ; — et le président lui ayant dit qu'il dédaignait ses insultes, impossible encore qu'il ne répondît pas qu'il lui renvoyait son dédain. C'est la civilité qu'il a apprise.

La séance ne s'est terminée qu'à sept heures et demie.

Croirait-on que, après une séance si longue et si agitée, nous avons dû subir encore un quart d'heure M. de Cassagnac, aggravant ses injures sous prétexte de les expliquer ? A notre avis, il n'a pas mérité un simple rappel à l'ordre, mais la censure, et ce n'est pas la première fois. Nous ne sommes pas à la Chambre pour assister à de perpétuelles et incorrigibles pantalonades sans esprit.

Les clameurs et les interruptions des bonapartistes annoncées à l'avance dans le journal des Cassagnac, sous le titre de *Petite fête parlementaire*, ont été si scandaleuses que des mesures de précaution vont être prises par le bureau de la Chambre pour empêcher le renouvellement de pareilles scènes. Que diriez-vous, habitants de nos campagnes, d'un conseil municipal où une imperceptible minorité, chassée du pouvoir par les électeurs, empêcherait les délibérations de la majorité sur les intérêts de la commune. Eh bien ! c'est absolument cela qui est fait, à Versailles, par une poignée de bonapartistes.

S'ils étaient plus nombreux, qu'ils ne le sont, le trouble se mettrait dans les affaires ; et, comme les campagnes en ressentiraient immédiatement le funeste contre-coup, le commerce s'arrêterait immédiatement pour les produits de l'agriculture.

Séance du 18 novembre.

Vote des budgets de l'Algérie et de la justice.

M. le ministre de l'intérieur et M. le garde des sceaux ont eu à subir quelques attaques de la gauche.

M. Lockroy a reproché au ministre de l'intérieur d'avoir refusé son autorisation à une réunion privée des représentants des chambres syndicales d'ouvriers, qui désiraient délibérer sur un projet de loi les concernant et soumis à l'examen de la Chambre des députés.

La réponse de M. de Marcère a été celle d'un ministre qui a le sentiment de la responsabilité du pouvoir et du respect de la loi. Il est fort désirable de voir s'implanter en France toutes les libertés : la liberté de réunion, la liberté de la presse, comme tant d'autres. Mais il faut que l'atmosphère sociale et politique soit favorable à leur croissance et à leur développement. Le ministre, d'ailleurs, est tenu d'exécuter la loi telle qu'elle existe aujourd'hui ; il a rappelé fort à propos ce devoir du Gouvernement à ceux qui proclament « que la République est le règne de la loi. »

Dans le fond même de la question, l'honorable M. de Marcère a signalé le danger de laisser se constituer, en dehors des assemblées départementales et du Parlement, des associations qui tendraient à usurper indirectement le pouvoir législatif. Il ne convient pas que des fédérations se forment, que des représentations de classes particulières de citoyens dictent la loi, que des parlements, organes d'intérêts particuliers, délibèrent à côté du grand Parlement national. Ce serait retourner en arrière et aller à l'encontre des idées qui ont prévalu dans la société moderne.

M. le garde des sceaux a eu à repousser à son tour, le reproche de partialité

dans sa manière d'agir à l'égard de la presse. Ses contradicteurs prétendaient qu'il réservait toutes ses sévérités pour les journaux républicains.

M. Dufaure n'a pas eu de peine à prouver que sa conduite était empreinte de modération et d'équité.

SÉNAT.

La discussion a continué en deuxième lecture, sur le projet de loi relatif à l'administration de l'armée. Elle doit prendre fin aujourd'hui mardi, sauf incident.

INFORMATIONS

Le conseil d'Etat réuni en assemblée générale a annulé une délibération prise par le conseil général du Rhône, dans sa dernière session, délibération par laquelle ce conseil émettait le vœu que le Gouvernement adoptât comme jour de fête nationale, le 22 septembre, en commémoration du 22 septembre 1792. Quelle heureuse inspiration avait eue là le conseil général du Rhône ! En vérité lorsque l'un des chefs les plus éloquents de la gauche républicaine, M. Jules Simon, donnait à ses amis le conseil excellent de faire aimer la République, il pensait sans doute à ces républicains de Lyon et de quelques autres centres démagogiques, où l'on s'évertue à la faire craindre ou à la faire détester. Placer le régime républicain actuel sous le patronage des traditions et des souvenirs de la Convention nationale, c'est là un vœu que ses plus mortels ennemis sembleraient seuls devoir former.

On lit dans la France :

M. Gambetta, président de la commission du budget, a été présenté à M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République,

C'est M. Waddington, ministre des beaux-arts, qui, dans un des salons de la nouvelle manufacture de Sèvres, a servi de trait d'union entre le premier magistrat de la République et le chef du parti républicain.

M. Gambetta s'est déclaré personnellement heureux que la commission du budget l'eût chargé de la représenter dans cette cérémonie d'inauguration, et d'avoir à porter de sa part au Maréchal-Président « l'expression de l'esprit de concours qui l'anime pour le développement et l'amélioration de tous les services du gouvernement de la République. »

Le Maréchal a remercié M. Gambetta en quelques mots empreints de la courtoisie la plus naturelle, disons-le, mais en même temps avec la bienveillance la moins douteuse.

Plusieurs journaux entretiennent en ce moment leurs lecteurs d'une prétendue ouverture que l'ambassadeur d'Allemagne à Paris aurait été chargé de faire au gouvernement français « pour la rétrocession de nos frontières annexées, notamment, « disent-ils, des régions industrielles du Haut-Rhin. » Les mêmes journaux ajoutent que le conseil des ministres, immédiatement saisi de cette question, aurait décidé « de ne pas accepter les ouvertures de l'Allemagne. »

A toutes ces rumeurs, nous n'avons qu'un mot à répondre, c'est qu'il est pénible de voir l'imagination des novellistes s'exercer sur un pareil thème.

(Moniteur universel.)

La Gazette de Cologne a publié un rapport des ministres du roi Victor-Emmanuel relativement aux mesures d'ordre civil et politique que le

gouvernement italien aura à prendre après la mort du Pape. Ce n'est pas la première fois que les journaux allemands publient sur ces matières des pièces complètement apocryphes. Sans nier absolument ce qu'il peut y avoir de fondé dans les préoccupations du gouvernement italien sur cette question, on peut cependant faire observer que, parmi les mesures proposées par lui, dans le rapport dont il s'agit, il y en a qui semblent se concilier difficilement avec la loi qui a réglé les rapports de l'Italie avec la Papauté. Ainsi, pour ne citer que cet exemple, la loi des garanties n'autorise en aucun cas les agents du gouvernement italien à pénétrer dans l'intérieur du Vatican que ladite loi qualifie d'inviolable.

Des poursuites sont dirigées contre le Figaro, à cause d'un article publié par ce journal, intitulé : *le Demi-Monde dans l'armée*.

Le Figaro annonce que M. Saint-Genest, auteur de l'article, et M. Fernand de Rodays, le gérant, sont, en effet, cités à comparaître devant M. le juge d'instruction Ragon.

D'un autre côté, MM. Yves Guyot, rédacteur, et Rigout, gérant des Droits de l'Homme, ont reçu assignation à comparaître le jeudi 7 décembre, devant la 11^e chambre du tribunal de police correctionnelle.

La prévention porte sur la publication, dans le numéro de ce journal du 3 novembre dernier, d'un article sur la police des mœurs, et qui constitue trois délits : publication faite de mauvaise foi d'une nouvelle fautive qui est de nature à troubler la paix publique ; injures envers les dépositaires ou agents de l'autorité publique pour faits relatifs à leurs fonctions, et diffamation envers lesdits agents.

Le tribunal correctionnel de Paris a rendu son jugement contre les journaux le Peuple, le Bien public, la République française et la Petite République, poursuivis à la requête du Père Dulac et des pères de famille.

Il a condamné chaque journal à 2,000 francs d'amende, à l'insertion du jugement en tête de chacun des journaux poursuivis, et en outre à l'insertion du jugement dans dix journaux de Paris et vingt journaux des départements, fixant toutefois à 6,000 francs par journal condamné le chiffre des insertions.

Judi revenait devant la première chambre correctionnelle de Paris, l'affaire des poursuites intentées par M^{me} de Montijo, mère de l'ex-impératrice Eugénie, à différents journaux, savoir : la Petite République française, les Droits de l'Homme, la Tribune, le Siècle, l'Indépendance, le Peuple, l'Événement, le Havre et le Courrier de l'Aisne.

Le tribunal, après une assez longue délibération, a rendu un jugement d'après lequel la Tribune et la Petite République sont, dans la personne de leur gérant, condamnées à 1,500 fr. d'amende et 1,500 fr. de dommages-intérêts chacun ; les Droits de l'Homme, le Siècle, le Peuple, l'Indépendance et l'Événement, chacun à 1,000 fr. d'amende et 1,000 fr. de dommages-intérêts ; de plus, le signataire de l'article de l'Événement, compris dans les poursuites, est frappé de la même peine que son gérant ; quant aux feuilles du Havre et de Laon, l'amende est réduite à 500 fr., les dommages-intérêts à la même somme.

Chacun des journaux est, en outre, condamné aux frais de l'insertion du

jugement qui sera faite en outre et à leur frais, solidairement, dans le Droit la Gazette des Tribunaux, le Gaulois, le Figaro, le Temps, les Débats la Gazette de France et la République française et dans dix feuilles de province au choix de la demanderesse.

LA SAINTE-EUGÉNIE.

Nous espérons pouvoir donner à nos lecteurs un compte-rendu détaillé de la messe hispano-bonapartiste qui a dû se célébrer à Saint-Augustin, à l'occasion de la Sainte-Eugénie. Mais nous nous trouvons dans une bien grande perplexité. En ouvrant l'Ordre, pour y puiser des renseignements officiels, nous y avons lu que, par une coïncidence regrettable, un enterrement avait lieu à la même heure ; que la messe pour le mort se célébrait au maître-autel et était d'ailleurs troublée par le bruit de travaux de maçonnerie qui s'exécutaient dans le chœur ; enfin qu'en présence de ce contre-temps fâcheux, un mot d'ordre avait été aussitôt donné aux chrétiens de l'appel au peuple, pour leur enjoindre de se retirer en silence et sans protestation, ce qui fut à l'instant religieusement exécuté.

« Sans protestation » est admirable. Contre qui eût-elle été faite ? Contre ce mort incivile qui avait la malveillance de se faire enterrer juste à l'heure où Ratapoil vient faire ses dévotions ? Il est vrai qu'à chaque messe bonapartiste, cela est frappant, il y a toujours à point nommé un cadavre encombrant qui vient troubler la petite fête. On jurerait d'une manœuvre démagogique, ou d'une mystification de mauvais goût.

Quoi qu'il en soit, d'après l'Ordre, il n'y a pas eu de messe, et, sur les « instructions » données par les chefs, le personnel s'est aussitôt écoulé, pour aller sans doute noyer son chagrin dans des lieux de rendez-vous plus profanes.

Mais, d'un autre côté, nous ouvrons un autre organe bonapartiste qui n'a pas moins d'autorité, le Pays, et nous y lisons un compte-rendu détaillé de cette cérémonie que son confrère déclare n'avoir pas eu lieu, avec une longue liste des personnes qui y ont assisté.

On comprend notre embarras devant une contradiction si comique, et nos lecteurs nous pardonneront de ne pas les renseigner plus exactement.

(République française).

Le crime de Clichy.

Le cadavre de la victime inconnue était dans un tel état de décomposition, qu'on a dû l'enlever lundi, vers une heure, de la salle d'exposition.

Les nombreux visiteurs qui se sont rendus à la Morgue dans la journée ont cru que la malheureuse femme avait enfin été reconnue.

On disait même que l'assassin était arrêté.

Ce bruit, comme tant d'autres relatifs à cette affaire, était dénué de fondement.

Le cadavre, transporté dans la salle des constatations médicales, a dû être soumis à un nouvel examen. Quant au premier moulage exécuté par M. Talrick, il sera probablement exposé lundi.

Un second modèle sera confectionné. Le premier modèle reproduira la victime telle qu'elle est, l'autre sera ce qu'elle devait être avant le crime avec ses cheveux.

Tous deux seront exposés. Thérèse X..., la jeune fille de Bordeaux, partie le 6 novembre, a été retrouvée chez son parent, rue de la Roquette, n° 15, Cité industrielle.

M. Bresselle, juge d'instruction, et la police de sûreté se retrouvent donc

de nouveau devant le même problème à résoudre.

On assure que M. Jacob a fait photographier la bonne de M. S..., cette fille Clémence B..., que MM. Muller, Stéphannis et une domestique de Ville-d'Avray avaient tous cru reconnaître à la Morgue et dont le front et les mains présentent les particularités si curieuses que nous avons signalées.

Avec le portrait de cette fille, on aura ainsi une ressemblance aussi frappante que possible.

La femme d'Asnières, inscrite au bureau des mœurs et disparue depuis deux mois, et dont nous avons parlé n'a pas encore été retrouvée. La police de sûreté dirige ses recherches sur cette trace, sans préjudice de celles faites dans les communes riveraines.

Toutes les administrations des hôpitaux, des couvents, des fabriques de Saint-Denis, Saint-Ouen, Gentilly, Epinay, Enghien, etc., et autres établissements où se trouvent des femmes à Paris et dans la banlieue, sont contrôlés, afin de retrouver trace de la sortie ou de la disparition d'une femme répondant au signalement de la morte.

On s'occupe de l'examen du papier et de la ficelle trouvés autour du cadavre. Le papier est du gros papier paille, comme celui qui enveloppe les pains de sucre et les ballots d'imprimerie. La ficelle pourrait avoir eu la même provenance.

Les pierres, qui retenaient la morte au fond de l'eau, sont aussi l'objet d'un sérieux examen. Ce sont une pierre calcaire et un pavé de grès. On recherche soigneusement d'où elles peuvent provenir.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

COMPAGNIE

DU CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Renouvellement des feuilles de coupons des actions au porteur.

Le Directeur de la Compagnie a l'honneur de prévenir MM. les Actionnaires, que les actions au porteur, sont reçues, dès à présent, dans toutes les gares du réseau, pour le renouvellement des feuilles de coupons.

Jusqu'au 15 mars prochain, le coupon d'Avril 1877, qui est reproduit dans la nouvelle feuille de coupons, doit rester adhérent aux actions déposées ; à partir de cette époque, les actions seront reçues, coupon d'Avril détaché.

Paris, le 15 novembre 1876.

Signé : E. SOLACROUP.

CONCOURS AGRICOLES RÉGIONAUX EN 1877.

Les concours régionaux agricoles d'animaux reproducteurs, d'instruments et de produits auront lieu, en 1877, dans les villes et aux dates suivantes :

Toulouse, du samedi 21 au lundi 30 avril, pour la région comprenant les départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Gers, des Landes, de Lot-et-Garonne, des Basses-Pyrénées et des Hautes-Pyrénées.

Montauban, du samedi 5 au lundi 14 mai, pour la région comprenant les départements de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, du Lot, du Tarn, de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Vienne.

Pour être admis à exposer, on doit adresser au ministre de l'agriculture et du commerce une déclaration écrite dans la forme prescrite par les pro-

grammes. Toute déclaration parvenue au ministère après les dates fixées ci-dessous sera considérée comme nulle et non avenue :

Concours de Toulouse, au plus tard le 20 mars.

Concours de Montauban, au plus tard le 5 avril.

Les programmes sont distribués gratuitement dans toutes les préfectures et sous-préfectures.

LES TAXES POSTALES.

Voici les principales dispositions du projet de loi sur la réduction des taxes postales, déposé à la chambre des députés par le ministre des finances.

Article 1^{er}. — La taxe des lettres nées et distribuables en France et en Algérie est fixée, à partir du 1^{er} janvier 1877, conformément aux indications suivantes :

Lettres circulant de bureau à bureau.

Jusqu'à 15 grammes inclusivement affranchies : 0 fr. 20 ; non affranchies : 0 fr. 40.

Au dessus de 15 grammes jusqu'à 30 grammes, inclus. — Affranchies : 0,40 ; non affranchies : 0,80.

Au dessus de 30 grammes jusqu'à 50 grammes, inclus. — Affranchies : 0,60 ; non affranchies : 1,20.

Au dessus de 50 grammes, augmentation par chaque 50 grammes ou fraction de 50 grammes. — Affranchies : 0,40 ; non affranchies : 0,80.

Lettres nées et distribuables dans la circonscription du même bureau et de Paris pour Paris.

Jusqu'à 15 grammes inclus. — Affranchies : 0,10 ; non affranchies : 0,20.

Au dessus de 15 grammes, jusqu'à 30 grammes, inclus. — Affranchies : 0,20 ; non affranchies : 0,40.

Au dessus de 30 grammes jusqu'à 50 grammes, inclus. — Affranchies : 0,30 ; non affranchies : 0,60.

Au dessus de 50 grammes ; augmentation par chaque 50 grammes, ou fraction de 50 grammes. — Affranchies : 0,20 ; non affranchies : 0,40.

Art. 2. — A partir du 1^{er} janvier 1877, la taxe des cartes postales circulant en France de bureau à bureau, est fixée à 0,10. — Celle des cartes postales circulant dans la circonscription d'un même bureau, et de Paris pour Paris est fixée à 0,05.

Art. 3. — Sont abrogées, à partir de la même date, les dispositions de l'article 3 de la loi du 3 août 1875, portant modification de la taxe des

lettres circulant à l'intérieur, et celles de l'article 22 de la loi des finances du 20 décembre 1872 portant création des cartes postales, en ce qu'elles ont de contraire aux dispositions de la présente loi.

On nous pose les questions suivantes :

« Un maire a-t-il le droit de défendre la chasse sur le territoire de sa commune ? Et, dans ce cas, est-il besoin d'un engagement signé par une fraction des propriétaires, ou de tous, sans en excepter un seul ? »

Non. La chasse est ouverte par arrêté préfectoral. Mais, pour chasser sur le territoire d'autrui, même dépourvu de ses récoltes, il faut avoir l'autorisation du propriétaire.

« Le garde-champêtre qui, sur cette commune, prend en flagrant délit un chasseur auquel il dresse procès-verbal, et le conduit chez le propriétaire du champ où il a été pris, a-t-il le droit de demander au délinquant la pièce, et même de réitérer sa demande chez la personne devant laquelle a été conduit par lui le délinquant ? »

Le garde-champêtre n'a aucun droit à réclamer, si ce n'est la gratification qui lui est accordée par la loi.

Nous sommes en pleine saison de chasse et le gibier arrive en assez grande abondance. C'est donc bien le moment de dire quelques mots de cette si importante ressource de l'alimentation.

La chair du gibier tué à la chasse est, en général, plus saine, plus succulente que celle des animaux domestiques ordinairement servis sur nos tables. L'exercice considérable que prennent différentes espèces de gibiers, leur vie libre et agitée se passant presque entièrement à l'air, développe chez eux les fibres musculaires tout en les débarrassant de la graisse et de la gélatine ; aussi leur chair, en faisant les délices des gourmets constitue-t-elle un des éléments plastiques les plus réparateurs.

Du reste, la qualité du gibier dépend beaucoup de sa nourriture. Le goût d'une perdrix rouge du Périgord n'est pas le même que celui d'une perdrix rouge de Sologne, et, dit Brillat-Savarin quand le lièvre tué dans les environs de Paris ne paraît être qu'un plat insignifiant, un levraut né sur les coteaux brûlants du haut Dauphiné est peut-être le plus parfumé de tous les quadrupèdes.

En général, la chair des oiseaux est plus fine, plus savoureuse, plus énergiquement réparatrice, plus facile à digérer que celle du gibier à poil.

Le degré de coloration de la chair du gibier est en raison de la quantité d'osmazone qu'elle renferme et indique assez bien ses propriétés plus ou moins stimulantes. La caille et la bécasse, par exemple, ont la chair brune ; la perdrix rouge et la gelinotte, la chair blanche ; elle est, par conséquent, moins excitante que la première.

Le gibier à poil est moins fin, moins digestif, mais il est beaucoup plus nourrissant. Le lapin et le lièvre sont échauffants, le sanglier est lourd, le chevreuil excitant et la gazelle exquise.

Grillé et rôti, le gibier est mieux supporté par tous les estomacs que préparé autrement. Doit-on le laisser faisander ? Il est certain qu'en se mortifiant, la chair du gibier acquiert un fumet très-apprécié des amateurs, mais il ne faut pas oublier que toute viande fermentée a perdu son essence propre et ses qualités nutritives, et que son ingestion peut ne pas être sans inconvénient quand a commencé la décomposition putride. Il est donc sage de se tenir dans un juste milieu ; de ne pas manger le gibier trop frais, mais ne pas attendre non plus qu'un lièvre ait été tué depuis huit jours ou qu'une bécasse soit déjà dévorée par une myriade de vers.

Pour la chronique locale, A. Laytou.

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHÉS DES DÉPARTEMENTS.

Nérac, 18 novembre.

Blé, 22 fr. 47 l'hect.

Mais, 4 hect. à 17 fr.

Avoine, 9 hect. à 13 fr.

Marmande, 18 novembre.

Blés nouveaux, 22 fr. l'hect.

Blés vieux, 21 fr. l'hect.

Port-S^t-Marie, 18 nov.

Blés nouveaux, 22 fr. les 80 kilos.

Blés vieux, 21 fr. les 80 kilos.

BULLETIN VINCOLE

BORDELAIS.

Blaye, 16 novembre.

Les vins rouges 1876 sont bien réussis : belle couleur et de la vinosité. On a fait quelques petits paysans ordinaires, et dans de tout petits celliers à 400 fr., mais il faut payer 450

fr. au moins pour avoir du vin convenable.

Bourg, 16 novembre.

Les courtiers vont partout, dégustant, prenant des échantillons, mais ne faisant aucune offre ferme. On vent sans doute bien connaître les 1876 avant de prendre une décision.

La Réole, 16 novembre.

Les prix ont atteint ici jusqu'à 355 fr. le tonneau.

CENTRE.

Vierzon, 15 novembre.

Récolte 1875, 60 fr. la pièce de 220 litre.

Récolte 1876, 65 fr. la pièce de 220 litre.

DORDOGNE.

Bergerac, 14 novembre.

Il s'est fait quelques achats dont les vins rouges des contrées d'Issigeac et Castillonnes, à 75, 80 et 85 fr. nu. Quelques vins rouges, contrée Saint-Nexant, ont été vendus à 400 et 425 fr., logés dans des futailles neuves.

LOT.

Cahors, 16 novembre.

Les propriétaires de cette contrée demandent 500, 550 et 600 fr. du tonneau logé, pris sur les lieux. Quelques-uns ont refusé 500 fr.

Le 9, foire à Sauzet, contrée si renommée pour les beaux vins du Lot. Très-peu d'affaires, à peine, quelques ventes dans les bons choix, depuis 450 à 460 fr. jusqu'à 500 et 510 fr., suivant mérite.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Versailles, 21 nov., 2 h., s.

Il ressort de toutes les informations, que la situation est toujours fort tendue en Orient.

La concentration des forces russes et des armées turques continuent sur les frontières.

Le général Tcherniaeff est destitué et remplacé par le général russe Semeka. Enfin l'on assure que les Turcs, avec le concours... bienveillant de l'Angleterre, complètent, avec une dévorante activité la défense du Bosphore.

— J'en suis fâché. Je ne sais ce que j'aurais donné pour avoir l'honneur de baiser cette main glorieuse et l'assurer de mon éternel dévouement.

Ambroise, en l'entendant exprimer ainsi sa reconnaissance, son fanatisme pour Marco, comprit que son fils n'avait pas changé, qu'il avait toujours l'instinct guerrier, et baissant tristement la tête, il se dit :

— Quand le gibet n'a pu le guérir, comment pourrai-je y parvenir ?

Le fils lut, si je peux parler ainsi, cette pensée sur le front ridé de son père. Il se repentit de lui avoir causé par ses paroles, ce chagrin, et essaya d'y porter remède en lui donnant un témoignage de sa tendresse filiale ; et sans aborder un sujet où ils ne pouvaient pas se mettre d'accord, sans paraître lui promettre ce qu'il ne devait point tenir, il songea à ce qu'il pourrait lui dire de plus affectueux et de plus agréable.

Après avoir réfléchi, il lui demanda des nouvelles des faucons qu'il avait laissés à Limonta.

Ottorino regarda d'un air surpris son écuyer, tant cette question, dans un pareil moment, lui semblait étrange et déplacée ; mais le père qui n'avait jamais pu faire aimer à Lupo le métier de fauconnier, qui ne l'avait jamais entendu prononcer

Bourse de Paris

Cours du 21 novembre.

Rente 3 p. %..... 70.42 1/2
— 4 1/2 p. %..... 100.25
— 5 p. %..... 104.45

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 20 nov.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.730 »	3.700 »
Crédit foncier.....	730 »	735 »
Orléans-Actions...	1.035 »	1.040 »
Orléans-Obligations.	331 »	331 »
Suez.....	630 »	632 »
Italien 5 %.....	69 85	69 70

Sommaire des gravures que l'Univers illustré publie dans son numéro de cette semaine : Théâtre-Italien : *la Forza del Destino*, opéra de G. Verdi, scène dernière de l'acte II ; événements d'Orient : Sir Henry Elliot, ambassadeur d'Angleterre, présentant ses lettres de créance au sultan Abd-ul-Hamid (deux sujets) ; distribution de secours aux paysans serbes ; prisonniers turcs dans la citadelle de Belgrade (deux gravures) ; la Toussaint et le Jour des morts ; apparition de glaces flottantes dans l'Océan Atlantique ; revue comique du mois, par Cham (douze gravures) ; une chasse aux canards sauvages dans le Maryland. — Rébus, Problème d'échecs.

Abonnement : Paris et départements, un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr. 50 ; trois mois, 6 fr. Pour l'étranger, les taxes postales en sus. — Bureaux : 3, rue Auber, (place de l'Opéra).

TOUR DU MONDE, *Nouveau journal des Voyages*. — Sommaire de la 828^e livraison. (18 novembre 1876). — Texte : L'Odyssée du Tegethoff et les découvertes des lieutenants Payer et Weyprecht au 80°-83° de latitude nord. 1872-1874. Relation inédite. — Treize dessins de E. Riou, et J. Moynet.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 207^e livraison (18 novembre 1876). — TEXTE : L'oncle Placide, par J. Girardin. — Le Tadj, par Louis Rousselet. — Le faisan, par J. Girardin. — Le Messager, par M^{me} Witt. — Les fourrures par M^{me} Henriette Loreau. — A travers la France : Clermont de l'Oise, par A. St-Paul.

Dessins : A. Marie, H. Clerget, Giacomelli, Taylor et Philippoteaux.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Sous ce titre, *la Lyre à sept cordes*, la librairie Calmann Lévy vient de mettre en vente le tome V des *Oeuvres complètes de M. J. Autran*, de l'Académie française. Ce nouveau volume comprend la gamme poétique la plus complète, depuis le génie hébraïque représenté par *les Paroles de Salomon* jusqu'à la note humoristique et tout actuelle de la dernière partie intitulée : *musique moderne*. Cet ouvrage, un des plus remarquables de la collection, se recommande au lecteur par la pureté de la forme autant que par la variété des sujets. M. Autran les a revus et perfectionnés pour cette nouvelle édition imprimée avec un luxe typographique digne des bibliothèques d'amateurs.

de bonne grâce les mots de faucons et de leurre, qui savait combien il détestait cette chasse, justement à cause de ses efforts pour la lui faire aimer, comprit vivement toute la tendresse et toute la délicatesse d'une semblable question.

— Ils vont bien, ils vont tous bien ; répondit-il en lui serrant la main et les larmes aux yeux.

Arrivés à Milan, Ottorino dit à Lupo : — Dans deux heures, tâche d'être rendu au lieu du tournoi, tout armé et muni de tout. Tu m'y trouveras.

Là-dessus, il s'en alla après avoir salué de la main ses deux compagnons de route qui lui répondirent en s'inclinant jusque sur le cou de leurs montures.

Le lecteur peut s'imaginer comment Lupo fut accueilli. Nous nous contenterons de dire que pour la première fois de sa vie, sa mère trouva à redire à la conduite de son autre fils Bernard, qui commençait à reprocher à son frère son obstination dans le schisme, et prétendait que c'était là la cause de tous ces malheurs.

— Taisez-vous donc, dit-elle à son favori d'un air irrité, vous direz ces choses plus tard.

A suivre.

FRUILLETON DU JOURNAL DU LOT

21 novembre 1876 (65).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE XV.

(Suite.)

— Enfant égaré, méchant vaurien ! tu m'en a causé, des peines et des frayeurs. Allons, allons, écoute mes conseils, laisse-là ce vilain métier de soldat, reviens dans la maison et mangeons tranquillement ensemble le peu de bien que Dieu nous a donné, en compagnie de ta mère... Pauvre femme ! tu te plaignais si souvent de son indifférence... Ah ! si tu l'avais vue, si tu l'avais vue !

— Je le sais, je le sais. Je n'ai jamais douté de son amour.

— Mais je te dis qu'elle t'aime tant que moi-même. Je ne t'aime pas plus qu'elle.

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des études du Lot.

Et Laurette ?... Et ton frère ? Lui aussi vois-tu, malgré sa froideur apparente... — Oui, oui, je vous en sais gré à tous.

— Tu prendras donc cette résolution ? Tu donneras cette satisfaction à ton père dans ses vieux jours ?

— Nous en reparlerons. Ne faut-il pas que je consulte mon maître là-dessus ?

— Oh ! oui, c'est juste, c'est trop juste. Il t'a rendu tant de services. Si tu savais ce qu'il a fait pour toi... Et le comte et la comtesse, et notre bonne demoiselle, et tous enfin, tous tant qu'il sont. Dans mon malheur, j'ai eu la consolation de voir que tout le monde t'aimait.

Ottorino qui comprenait à merveille ce que pouvait avoir de désagréable dans ces moments d'épanchement entre père et fils la présence d'un tiers, les précédait de quelques pas et avait l'air de songer à toute autre chose. Après les avoir laissés ensemble assez longtemps il retint son cheval, et les attendit.

Il leur ferma la bouche à l'instant où ils allaient tous deux lui exprimer leur reconnaissance, et dit à Lupo :

— Il faudra nous presser pour arriver à temps au tournoi. Tu sais que c'est aujourd'hui le premier jour, et tu voudras bien me servir d'écuyer.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, sautes, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluani, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 49,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n° 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :

» Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry.

» L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complétement rétabli sa santé en six semaines de temps. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil. 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr. — Du BARRY et C^e, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors : Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdant, épiciers.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER
Parait tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro : Informations financières. — Causerie financière. Bilans. — Revue de la Bourse. Recettes par des Chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'Actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs. Un numéro spécimen est envoyé gratuitement. Paris. — 43, rue Vivienne, 43. — Paris Envoyer mandat ou timbres postes.

Avis. — On demande des représentants pour la vente à crédit de toute la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs

de Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurus, 33, à Paris.

La Nation

seul journal conservateur du matin, se vendant 15 centimes dans les départements, (abonnements : trois mois 13 fr., six mois 25 fr., un an 48 fr.) a paru le 25 du mois dernier. La Nation publie tous les jours, outre plusieurs articles de fond et une gazette parlementaire, de nombreuses correspondances de l'étranger, une chronique parisienne et des informations variées. Le rédacteur en chef de cette feuille est M. Albert Daruy ; les principaux collaborateurs sont MM. Jules Delafosse, Augustin Filon, etc., etc. Les membres du conseil d'administration sont : MM. Béhic, sénateur, ancien ministre, Raoul Daval fils, député, Bartholoni, Lacroix-St-Pierre anciens députés, Ferdinand-Barrot, ancien ministre, Frédéric Lévy, de Chouski, Gimet et Joret Desclosières.

Avis. — Aux lecteurs atteints de hernies ou de maladies des voies urinaires, nous signalons la NEPTUNIDE-ROUILLE dont le succès est assuré (Voir aux annonces.)

RHUME DE CERVEAU
Sa guérison immédiate par la **NASALINE GLAIZE**
Elle enlève de suite l'inflammation, rend la respiration libre et prévient le rhume de poitrine.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 21 (18 novembre). L'origine de la conscience, par M. Ed. de Hartmann. — Association française pour l'avancement des sciences ; congrès de Clermont-Ferrand. — L'expédition du capitaine Nares au pôle nord. — Académie des sciences de Paris. — Correspondance. — Bibliographie scientifique. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 21 (18 novembre). L'Autriche-Hongrie et la question d'Orient, par M. Louis Leger. — Rabelais et la Renaissance, par M. Emile Gebhart. — Le cardinal Antonelli, par M. Van den Berg. — Les études historiques en Belgique. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par N***. — La semaine politique. — Bulletin des cours.

On s'abonne au bureau du journal, 8, place de l'Odéon, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

La librairie de l'Echo de la Sorbonne met en vente le mardi, par séries hebdomadaires à 45c., une nouvelle réimpression de l'Echo de la Sorbonne, cours complet d'enseignement secondaire en trois années, rédigé par MM. Emile Chasles, Pierre Bos, J. Pinard, Philippon, Salicis, Hippolyte

Cocheris, Périgot, Malte-Brun, de Montmahou, Eugène Talbot, etc. Nous pouvons sans crainte recommander cet utile recueil, admis d'ailleurs dans les bibliothèques scolaires, donné en prix dans les lycées et collèges et récompensé à l'exposition universelle de Vienne.

L'INDUSTRIE

Journal des Chemins de Fer du crédit foncier de France et de tous les grands intérêts du pays (26^e année.) — sous transférés, 15, rue de Grammont, Paris. Abonnements : un an, Paris, 10 fr ; Départements, 12 fr.

TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant contre **CONSTIPATION, Hémorroïdes, Migraines.** Ph^o 25, r. Grammont, Paris. — B^o 2, 50. Poste 2, 75. Dépôt dans toutes les pharmacies.

ACHETEZ vos MONTRES

70, Grande-Rue, à Besançon. Cher **A. ROBERT**, Fab^o Economie réelle. — Garanties sérieuses. Chiffres et Décorations à votre goût. Renseign^{ts} gratuits et francs. Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

A VENDRE. — Vieux papier, pour épicier, mercier, boucher, etc, S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE EN BLOC OU A PARCELLES LA TERRE DE PRESQUE AVEC SON VIEUX CHATEAU

célèbre dans l'histoire de la contrée, situé dans la commune de St-Médard, canton de St-Céré, dépendant de la succession de M. le Baron de Costa, de Beaulieu (Corrèze).

Cette propriété est exploitée en deux corps de domaine, d'une superficie ensemble de 145 hectares, contigus, sans enclave, répartis approximativement comme suit :

Bâtiments.....	0 hect. 30 ares.
Prés.....	9 — » —
Terres.....	29 — » —
Vignes.....	4 — 70 —
Bois chênes.....	57 — » —
Bois noyers.....	2 — 50 —
Châtaigneraies.....	3 — » —
Pâtures.....	40 — » —

Le revenu matriciel est de trois mille vingt-cinq francs. On peut y nourrir de 3 à 400 brebis, les prés sont de première qualité, les bois à brûler sont recherchés dans le pays ; on récolte des truffes.

L'exploitation est facile, la route départementale de St-Céré à Gramat passe à 100 mètres du château, et traverse toute la Propriété sur une longueur de 3 kilomètres.

Des eaux vives, sortant en cascade des rochers, où se trouve une belle grotte, que visitent les touristes, viennent jaillir dans la cour du château.

La vue s'étend sur les vallées de la Baye, de la Cère, et de la Dordogne ; on découvre le château légendaire de Montal, les ruines gigantesques du château de Castelnaud, les vieilles tours des châteaux de St-Laurent et de Turenne, et la ville de St-Céré à 4 kilomètres.

On donnera toutes facilités pour le paiement. S'adresser pour les renseignements et pour traiter, à M^e de Lamaze, notaire à St-Céré (Lot) détenteur des titres de propriété, chargé de la vente.

Se vend chez LARRIVE, mercier à Cahors,

Brillant du Japon, sans acides, pour harnais, cuirs, chaussures. — **Brillant Florentin** de toutes couleurs, pour parquets, meubles et carreaux. — Emploi économique et expéditif. 2 fr. 25 le litre avec l'instruction.

MACHINES A COUDRE

FRANÇAISES ET AMÉRICAINES DE TOUS SYSTÈMES.

Machines de Famille, de Salon et d'Atelier, pour Couturières et Lingères, **Machines** spéciales pour Tailleurs, Cordonniers, Selliers et équipements militaires. GARANTIES SUR FACTURE ET DONNÉES A L'ESSAI.

depuis 50 jusqu'à 375 fr.

Leçons gratuites. — Echange et location de Machines. — Pièces de rechange et réparations. — Aiguilles et Fournitures de 1^{re} qualité. — Coupe-Boutonniers, breveté s. g. d. g., Prix : 2 fr.

Escompte 40 0/0 au comptant — Grandes facilités pour le paiement.

Atelier de Reliure
CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.
J. SARRAZIN, FILS
rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.
PRIX MODÉRÉS.

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — 49 Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

MALADIES de la VESSIE Guéries par le **SIROP de BLAYN** aux Bourgeois de Sapin. Ce sirop, d'un goût agréable, est ordonné avec succès depuis 30 ans par les meilleurs médecins de Paris. 2^e et 4^e.
RHUMES CATARRHES, GRIPPE, IRRITATIONS de POITRINE guéris par les **SIROP et PATE de BLAYN** aux Bourgeois de Sapin et au Baume de Tolu. 1^{er} 50 la b^e. BLAYN, ph^o, 7, r. Marché-St-Honoré, Paris, et dans les bonnes ph^os de France et de l'étranger.

MARCOLS (Ardèche). Eau Minérale alcaline, ferrugineuse, très-gazeuse. Eminemment tonique et digestive. Seule eau ferrugineuse qui ne constipe pas et ne s'altère pas. Très recommandée contre toutes les affections gastralgiques, l'anémie, la chlorose, les calculs biliaires, la gravelle ; reconstruit les organismes débilités. Excellente boisson de table. — Dépôt : Pharmaciens et marchands d'eaux minérales. — Administration à Marcolds (Ardèche). La Société désire être représentée par une bonne pharmacie dans toutes les villes où elle n'a pas encore créés de dépôts.

Hernies, Prolapsus et Maladies de la Vessie.

Ces désolantes infirmités, longtemps réputées incurables, sont depuis plusieurs années déjà promptement et radicalement guéries par la NEPTUNIDE-ROUILLE (Extrait de plantes marines). Renseignements gratuits en écrivant à M. ROUILLE, pharm. de 1^{re} classe, aux Sables-d'Olonne (Vendée).

TABLEAU DES DISTANCES

l'ouvrage imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON
FLEURISTE

Galerie de Fontenille boulevard Nord, à CAHORS. Grand assortiment de Bouquets d'Église ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

DIGESTIONS ARTIFICIELLES
VIN CHASSAING
BI-DIGESTIF DE LA PEPINE ET A LA DIASTASE
Agents naturels et indispensables de la DIGESTION
12 ans de succès contre les DIGESTIONS DIFFICILES OU INCOMPLÈTES, MAUX D'ESTOMAC, DYSPÉPSIES, GASTRALGIES, PERTE DE L'APPÉTIT, DES FORCES, AMAIGRISSEMENT, CONSOMPTION, CONVULSIONS, LENTES, VOMISSEMENTS...
PARIS, 6, Avenue Victoria, 6
se trouve dans les principales pharmacies.

FRANC JOURNAL RENTIERS
le meilleur des journaux financiers, 34, rue Provence, Paris, 6^e année, paraît chaque dimanche ; liste des tirages et des titres opposés ; renseignements sur toutes valeurs ; prix des coupons ; leur paiement immédiat à 25 c. par 100 f. ; achat et vente de valeurs ; conseils pour placements financiers ; ordres de bourse aux conditions des Agents de change ; avances sur titres. Administrat^r : M. de BUCARAT, officier supérieur en retraite, officier de la Légion d'honneur.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE
GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies. Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.